

INFORM'ACTION

1^{re} ANNEE

Publication bimestrielle
Le numéro : 0,70 F
au C.C.P. 933-47 Paris



Rédaction - Administration :
26, rue Montholon - Paris (9^e)
Tél. : 878-91-03 - 526-63-09

Union Interfédérale :

regroupant : Union des Syndicats d'Animation, Culture,
Education Populaire (U.S.A.C.L.E.P. - C.F.D.T.)
Fédération des Services, Commerce, Crédit
Fédération du Livre, Papier, Carton
Fédération Sécurité Sociale et Institutions
Sociales.



*Pour les changements d'adresse, joindre la dernière
bande et 2 timbres.*



Le Directeur de la publication : H. LESIRE-OGREL
Imprimerie Artésienne, 62 - Liévin

INFORM'ACTION

c.f.d.t.

BULLETIN

DU

MILITANT

N° 7

FÉVRIER 1970

SOMMAIRE

- Les employées de maison s'interrogent...
- Quelle hiérarchisation des salaires ?
- Rapports Partis - Syndicats
- Le Socialisme
- Le Congrès confédéral !
- Notre Conseil fédéral a travaillé

*Les employées de maison
s'interrogent sur leur condition :*

**telle qu'elle est,
telle qu'elle pourrait être...**

Comme beaucoup d'autres syndicats ou sections, les Employées de Maison ont travaillé sur le Congrès de 1970.

Le débat s'est fait d'abord dans les syndicats, Unions Départementales ou Union de secteurs : rapports simplifiés, explications de certains mots, débats, etc.

Le conseil de la branche a abordé ces questions à trois reprises : les 5 et 6 juillet, 18 et 19 octobre, et lors de la session qui s'est tenue à Bierville les 9, 10 et 11 novembre et qui a réuni quelques 30 responsables de syndiats.

Voici le compte rendu de leur réflexion, en précisant que ce sont des notes de débats oraux, et que leur travail continue.

● **COMMENT VOYONS-NOUS NOTRE PROFESSION
DANS UN REGIME SOCIALISTE ?**

Dans la situation présente ...

... les Employées de Maison sont au service d'une certaine classe : avoir une Employée de Maison est un élément de standing. Les gens qui nous emploient ne le font pas en fonction de leurs besoins, mais en fonction de leurs possibilités financières. On peut dire que l'Employée de Maison est « un produit de luxe ».

A l'inverse, il y a des tas de gens qui voudraient une Employée de Maison, et qui en ont besoin, mais qui n'en ont pas, faute d'argent.

A l'avenir ...

... Il y aura toujours une certaine hiérarchie parmi les salariés, mais l'essentiel est que **tout le monde** ait accès aux mêmes biens et à la culture.

Les employées de maison existeront-elles encore ? Une camarade qui affirmait que non s'est vivement fait prendre à partie par un camarade. Pourtant, la profession ne pourra exister telle qu'elle est actuellement :

Les employées de maison sont exploitées, elles sont au service d'une certaine classe, du capitalisme.

Toute personne doit apporter à la société : or notre travail sert à des personnes individuellement, mais pas à la société.

Il y aura certes toujours des personnes qui tireront parti de leur situation pour se faire servir. Par exemple, actuellement, certains directeurs d'écoles ou d'hôpitaux qui ont un logement de fonction font faire leur ménage, leurs courses, leur jardin... par du personnel payé par l'hôpital ou l'école. Cela se fait aussi dans des entreprises privées, où l'employée de maison est payée par l'entreprise, alors qu'elle ne sert que le directeur. Mais hôpitaux ou écoles devraient être l'amorce d'une société socialiste.

Il faudra donc toujours un syndicalisme contestataire, non lié au pouvoir, ni directement, ni indirectement.

Nous voudrions que notre syndicat soit un syndicalisme de masse mais même à l'intérieur de l'organisation, certains acceptent difficilement les applications des principes qu'ils défendent : par exemple à Lyon, où un accord sur le droit syndical a été obtenu, un journaliste syndiqué a répliqué à une camarade : « alors, il faudrait que je paie une heure à ma femme de ménage ! »

● QUELLES SONT LES CAUSES DE LA CONDITION EMPLOYEE DE MAISON ?

C'est un travail dévalorisé : avant, c'étaient les esclaves qui le faisaient, Maintenant ce sont les personnes sans instruction, sans argent, venant des régions pauvres, ou enfants de parents peu évolués (« qu'elle gagne de l'argent tout de suite »), ou encore immigrés, fuyant un pays en prise au fascisme ou au sous-développement.

Compte tenu de ces éléments, l'employée de maison n'est pas préparée à réagir. A cela s'ajoute le conditionnement : on vit en contact avec les patrons presque exclusivement, « on couche dans leurs draps », on leur demande pour tout.

L'habitude d'être logée et nourrie met dans l'impossibilité d'affronter la vie avec ses soucis quotidiens, la personnalité ne se développe pas. A une employée de maison ayant de la personnalité, affirmant une position autre que celle de ses patrons, on dira : « vous n'êtes pas faite pour être employée de maison ».

L'employée de maison est un élément de standing pour des employeurs qui, eux, choisissent leur travail, ont de l'argent, une influence politique, et l'aide de l'Etat.

Qu'est pour nous la lutte de classes ?

Au départ, les employeurs veulent que l'employée se sente « de la famille ». Mais quand l'employée prend contact avec des camarades

plus encore quand elle vient au syndicat, elle découvre qu'elle est d'une autre classe : ses intérêts ne sont pas les mêmes que ceux de ses employeurs, les valeurs auxquelles on se réfère ne sont pas les mêmes non plus. Elle se sentira alors en porte à faux et la plupart du temps devra changer de place.

Est-ce que nos revendications sont qualitatives ? Se battre pour la réduction d'horaires, c'est se battre pour avoir le temps de vivre ; se battre pour la Sécurité Sociale, se battre pour la retraite, c'est se battre pour ne pas dépendre de la charité publique lorsqu'on ne pourra plus travailler.

● COMMENT POUVONS-NOUS MODIFIER CETTE SITUATION ?

Pour ce qui dépend de nous, c'est par l'**action syndicale** : faire appliquer la Convention Collective, en se battant pour l'améliorer, ne pas laisser passer les abus, aider nos camarades à se défendre devant les tribunaux... Il faut aussi lutter auprès de nos adhérentes, par exemple pour qu'elles n'acceptent pas plutôt de l'argent que du temps libre ; l'employée de maison s'habitue à ne pas payer de nourriture, logement électricité, etc. : cela la fera hésiter à se mettre chez elle, l'empêchera de comprendre les familles ouvrières, de s'insérer dans la société, dans sa classe sociale.

Une camarade, à qui ses patrons, comme à bien d'autres employées de maison proposaient de ne pas mettre tout son salaire sur sa fiche de paie pour « qu'elle ne paie pas d'impôts, » a répondu : « mais je veux payer des impôts ».

Que veut dire pour nous « pouvoir des travailleurs » ? Quand une employée de maison se présente chez des employeurs en connaissant la Convention Collective, elle peut à partir de là discuter d'égal à égal : elle détient une part du pouvoir.

● LA MODIFICATION DE LA SITUATION DEPEND D'UNE LUTTE PLUS LARGE

Prenons un exemple : la retraite complémentaire.

Nous, nous voulons une caisse non commerciale, gérée par les usagers. L'Etat lui, pousse une Caisse qui dépend de la Caisse des Dépôts, et fait pression sur les employeurs pour que ce soit elle qu'on choisisse. Mais à qui sert la Caisse des Dépôts ? à faire la politique de l'Etat, qui est l'Etat des patrons, qui fait ce que veulent les patrons : la Caisse des dépôts par exemple, réalise des investissements de prestige ou de luxe : station de sports d'hiver, ports de plaisance (par exemple sur la Côte du Languedoc) appartements... qui seront tous trop chers pour des travailleurs qui ne pourront jamais les utiliser.

Comment faire comprendre aux copains les relations syndicat-politique ? plutôt que vouloir répondre à leurs attaques, il faut leur demander ce qu'eux voudraient mais dans l'action syndicale : à partir de là, ce sera plus facile de leur faire voir le lien avec la politique. On peut prendre des exemples locaux : à Neuilly par exemple, nous avons été poursuivis par le Maire après la campagne d'affiches employées de maison : or le maire de Neuilly est député U.D.R.

● QUELS MOYENS UTILISER ?

Nous devons toujours penser au but final et non à ce qui est bon sur le moment.

Convention collective : pour les patrons, ça veut dire continuer à trouver des employées de maison pour les servir... Pour nous, tant que des travailleurs exercent cette profession, nous voulons la rendre vivable.

Retraite complémentaire : en ce qui concerne le choix de la caisse : quelle est la finalité de cette caisse ? Pourrait-on donner notre argent à une caisse « qui financerait le port de plaisance de nos patrons ? »

En ayant des positions claires sur la finalité de notre action, nous ferons avancer en même temps celles avec qui nous discutons et militons.

Violence : faut-il aller jusque là ? faut-il poser la question ainsi ? Si nous voulons transformer la société, ceux qui en profitent actuellement réagiront : il nous faudra abandonner, ou lutter, et sans doute violemment.

Par exemple, l'augmentation du SMIG en 1968, qui va bien dans le sens d'une promotion des plus exploités (très sensible pour ceux des régions sous-développées) aurait-elle été obtenue sans la situation de violence de mai 1968 ?

Partis et syndicats : Faut-il travailler avec le P.C. ? S'il s'agit d'envoyer des lettres aux députés, pas de problèmes. Mais s'il s'agit d'action commune, bien connaître la finalité de chaque organisation.

Quelle hiérarchisation des salaires ?

Dans des Fédérations comme les nôtres, l'éventail des salaires est très ouvert (cela est dû au grand nombre de professions très différentes que nous regroupons).

Le problème de l'éventail des salaires se pose donc à nous avec beaucoup d'acuité. Pour nous permettre d'engager la réflexion, nous publions 2 documents émanant de 2 sources différentes et ayant une présentation et un but différents.

— Le premier, qui émane du BETOR (Syndicat national des bureaux d'études), est à mi-chemin entre un tract et une motion : son but est de faire réfléchir le destinataire et d'engager le débat dans les sections du syndicat. Il ne constitue donc pas une conclusion, bien au contraire.

— Le second provient d'une équipe du SYNDICAT DU LIVRE de Lille, qui s'est réunie à plusieurs occasions sur le même problème. Ces camarades ont pris la question par un angle assez différent.

Selon la mission que se donne « Inform'action », ces documents sont publiés tels que et n'engagent pas nos Fédérations. Ils vous invitent, vous aussi, à aborder cette discussion et à nous faire part de vos propres réflexions. Puis, lorsque le débat viendra à son terme, les Fédérations arrêteront leur propre attitude.

Nous pensons nécessaire tout de même, à la lecture des documents qui suivent, notamment du second, de souligner, entre autres, trois aspects qui paraissent primordiaux pour le travail à engager :

— Ne pas négliger cet aspect essentiel qui veut que la part de la production qui revient aux travailleurs, découle du rapport de forces que ceux-ci pourront établir.

— Ne pas négliger la dimension politique du sursalaire en système capitaliste : le salaire élevé facilite l'intégration à ce système. Il a tout un contenu social.

— Il n'y a pas que l'aspect hiérarchie interne des salaires qui doit préoccuper, mais aussi le fait que le niveau des rémunérations est, dans nos pays, en partie la conséquence de l'exploitation d'autres pays sous-développés. « On » vit sur le dos des autres, et quand on dit « on », c'est la classe ouvrière comprise. C'est rapport entre salaire et impérialisme qui est posé, ainsi que notre devoir de solidarité dans la lutte des peuples du Tiers-Monde. Ceci ne peut pas être absent de notre réflexion sur l'éventail des rémunérations.

LE SMIGARD : 567 F
LE P.D.G. : 20 000 F !...

L'Eventail des salaires

(Faut-il le remettre en question?)

L'Assemblée de Militants du BETOR de novembre 1969 a dégagé, à une très large majorité, la nécessité d'une réflexion et d'une action conjointes sur la hiérarchie des salaires.

Les militants du BETOR et, d'une façon plus générale les personnels des Bureaux d'Etudes sont invités à réfléchir sur la hiérarchie des salaires, ses justifications dans le système capitaliste actuel, les inégalités et injustices auxquelles elle conduit, les rapports sociaux qu'elle instaure... Cette réflexion, utile dans une première démarche, doit aboutir rapidement à des actions concrètes et possibles à mener auprès de nos directions : déshiéarchisation des augmentations de salaire ? contrôle des avancements ? contrôle des bas salaires ? contrôle des organigrammes ?...

Pour aider à la première réflexion, nous vous proposons de discuter entre vous ces quelques argumentations communément avancées :

1° - LE SALAIRE, C'EST LA « CAROTTE » et, ainsi, cette « incitation » doit être différente d'un individu à l'autre puisque l'effort au travail est différent d'un individu à l'autre !...

POURTANT...

... il existe déjà des incitations non-matérielles : désir de responsabilités plus importantes, attrait d'un travail plus intéressant, activités non rémunérées (syndicales, politiques, culturelles...) etc...

Un système basé partiellement sur d'autres motivations que la « carotte » est-il inconcevable ?

2° - LE SALAIRE REMUNERE LA COMPETENCE et, de ce fait, varie d'un individu à l'autre...

POURTANT...

... La compétence s'apprécie dans une qualification donnée et non d'une qualification à une autre : une dactylo, un dessinateur, un ingénieur, un directeur... peuvent être AUSSI compétents les uns que les autres dans leur propre qualification !...

3° - SALAIRE = UTILITE : un directeur étant plus utile qu'une secrétaire, doit être payé davantage.

POURTANT...

... que devient la décision du directeur si la lettre de commande

ne peut être tapée ? Le projet de l'ingénieur, si aucun dessin ne suit ? Qu'un « rouage » vienne à manquer et toute la production est perturbée, voire stoppée (cf. les grèves-bouchon). Chacun est indispensable au poste qu'il occupe.

4° - A FORMATION LONGUE, SALAIRE ELEVE : il faut payer plus un diplôme d'ingénieur qu'un C.A.P.

POURTANT...

... pourquoi rémunérer davantage celui qui a eu la chance avec, en grande partie, l'argent de l'ensemble des contribuables et non le sien propre ou celui de sa famille, de poursuivre des études plus longues ?...

5° - LE SALAIRE SELON LES BESOINS : un salaire plus élevé sera attribué aux cadres qui ont davantage de besoins (ménagers, culturels, de standing...) que les employés qui doivent seulement se nourrir, se loger et s'habiller !!

POURTANT...

... il est impossible de ne pas remarquer que les employés à bas salaires n'ont même pas la possibilité de satisfaire tous leurs besoins « immédiats » ! Que dire, de plus, de leurs besoins culturels (cinéma, théâtre, lecture, musique...) à révéler avant même de les satisfaire !...

6° - PLUS LE SALAIRE EST ELEVE... PLUS L'AUTORITE EST GRANDE : il faut payer davantage les chefs si l'on veut qu'ils puissent commander avec efficacité.

POURTANT...

... pourquoi ne pas remplacer progressivement l'autorité déléguée par le patron et appuyée sur un salaire élevé, par une autorité fondée sur l'élection des responsables par le personnel ?... Cela se fait, dans certaines coopératives, les Comités d'entreprise, les délégués du personnel, les élus municipaux ou les entreprises autogérées yougoslaves...

7° - LE SALAIRE EST UNE PRIME DE RARETE : sur le « marché » il y a moins d'ingénieurs que de dactylos, il est donc normal, en fonction de la « loi de l'offre et de la demande », de payer davantage ceux-là plutôt que celles-ci...

POURTANT...

... il est banal de remarquer que la rareté (d'ingénieurs, de médecins, de professeurs...) est soigneusement entretenue par les « castes » en place pour préserver leurs privilèges et ceci en maintenant une entrée « accessible » (connaissance des écoles, des filières scolaires, de la nature des études...) aux seules classes bourgeoises, sauf quelques rares exceptions.

8° - LE SALAIRE, FONCTION DE LA RESPONSABILITE : un directeur, selon ce principe, est plus payé qu'un ingénieur, une secrétaire plus payée qu'une dactylo...

Pourquoi agir

en vue

de revaloriser les bas salaires

EMILE. — En abordant le sujet sur les bas salaires, il est bon de se rappeler que, dans le temps, nous vivions en autarcie, c'est-à-dire en économie fermée sur elle-même ; une évolution est intervenue, amenant des échanges (ou troc), puis ce fut l'apparition de la monnaie, et ensuite les contacts internationaux relatifs au commerce. Tout en constatant que ces échanges ont amené une forme de solidarité entre ces pays, on note en même temps que c'est ce début de vie en société qui, cherchant à estimer la valeur des choses, a amené la notion du salaire, notion qui se trouve marquée par la « loi » de l'offre et de la demande ; à tel point que notre action syndicale d'aujourd'hui s'est fixé pour but d'en corriger les conséquences, en cherchant à revaloriser les bas salaires.

ANDRE. — Il faut ajouter que la notion du salaire ne correspond pas nécessairement avec celle du pouvoir d'achat. Certes, le salaire consiste toujours en une somme d'argent reçue en échange d'un travail fourni ; mais nous remarquons que la femme du manoeuvre dépensera proportionnellement davantage que la femme de l'ingénieur pour s'acheter un même kilo de patates. Par ailleurs, si l'on prenait au pied de la lettre le proverbe « toute peine mérite salaire », l'homme de peine devrait gagner davantage que le PDG (1).

BERNARD. — Dès maintenant, on admet que la valeur du pouvoir d'achat est une conséquence directe d'un trop grand éventail dans la hiérarchie des salaires. Il y a donc injustice quand ces deux femmes s'achètent un même kilo de pommes de terre ; mais que fait la société, que faisons-nous concrètement pour combler cette disparité ?

JEAN-MARIE. — Ça fait déjà plusieurs années que, dans notre Mouvement, on est sensibilisé sur le principe des plus défavorisés ; mais on peut se demander si ce n'est pas que verbiage et sentiment dans la mesure où rien n'avance réellement...

ETIENNE. — Doucement ! Il ne faut pas oublier, entre autres, le constat de Grenelle où l'augmentation sensible du SMIG a été due essentiellement à la persuasion et à l'insistance de la CFDT. De plus, pour nos salaires du Livre fixés au plan national, nous sommes quand même arrivés à faire prendre conscience aux patrons et à la CGT et à prouver qu'il était temps de faire quelque chose pour les bas salaires. Quant au plan local, il faut se rappeler que, si une très légère évolution a paru se dessiner en réunion

paritaire, les patrons continuent à se retrancher derrière le paravent des décisions nationales. Toutefois, le sujet sur les bas salaires est officiellement à l'étude chez nos patrons ; c'est déjà un progrès...

EMILE. — Ne serait-il pas intéressant de rechercher ensemble ce qui justifie l'intérêt aux plus défavorisés, alors qu'apparemment les problèmes essentiels pourraient paraître réglés ?

BERNARD. — Aucune hésitation : c'est simplement une question de justice. C'est la justice qui veut qu'on s'intéresse aux bas salaires, parce que plus on avance dans les augmentations en pourcentage, plus l'écart se creuse entre les échelons de la hiérarchie et plus l'injustice devient flagrante. Mais je m'empresse d'ajouter que cette justice ne saurait s'accomoder d'une sauce paternaliste quelconque...

ANDRE. — C'est exact ; mais doit-on limiter les applications de la justice à la seule notion du salaire ? Pour ma part, je pense qu'il faut y joindre l'aspect culturel. Défendre les plus défavorisés, c'est également donner une chance de plus pour que puisse jouer davantage la démocratisation de l'enseignement en faveur d'un plus grand nombre d'enfants de travailleurs. Se refuser à défendre ces bas salaires, ce serait donc priver le futur travailleur (ainsi que la future société) d'un certain apport intellectuel. Combien d'ouvriers, combien de salariés seraient aujourd'hui d'une toute autre envergure s'ils avaient eu la possibilité de poursuivre, en temps opportun, leurs études en Faculté !..

BERNARD. — L'estime que les bas salaires — ou, plus exactement, la mauvaise répartition de la somme à payer — créent effectivement un sous-développement culturel. Puisque moins de 10 % d'enfants de travailleurs sont en école supérieure, cela ne veut pas dire autre chose que, par sélection d'argent, plus de 90 % de matière grise inutilisés, ou, du moins, sans chance d'être utilisés au maximum. Par ailleurs, sans vouloir jouer au pessimiste, mais parce que dans le monde deux hommes sur trois ont faim, on peut se demander si cette situation par l'argent ne risque pas d'amener des peuples sous-développés à devenir des « tape-dedans » et pour eux, ce serait alors leur façon de s'exprimer devant l'injustice...

JEAN-MARIE. — Pour demeurer sur le plan qui nous concerne, je me demande si le fait d'amener la profession à revoir les salaires des basses catégories, par exemple, n'entraînerait pas davantage de solidarité entre les uns et les autres.

EMILE. — Certainement, mais à condition qu'une large information soit faite auprès de tous les travailleurs, sous peine de rater le coche... D'autant plus que le contexte de la profession est tel qu'il faut veiller à la fois à ce que nos propres orientations et décisions ne soient pas appropriées et exploitées par d'autres (...). Il faut également éviter à ce que, en l'occurrence pour les bas salaires, on en arrive à connaître des incompréhensions de la part de travailleurs ayant une qualification plus élevée. Il est donc utile de dire et de redire aux copains, d'écrire en langage simple aux travailleurs :

- pour quelles raisons nous portons nos efforts en faveur des plus démunis de la profession,
- sur quels éléments techniques (en simplifiant au maximum leur présentation) on s'appuie pour cela,
- que la CFTD est la seule organisation syndicale qui n'ait pas craint de poser le problème tant auprès des employeurs que des travailleurs.

JEAN-MARIE. — Seulement, il ne s'agit pas d'oublier que nous connaissons encore, dans la profession, des relents de corporatisme qui risquent de s'opposer à la notion de solidarité ; autrement dit, est-on certain que le plus grand nombre de travailleurs, sinon la totalité acceptera de revaloriser d'une façon parfois plus sensible le salaire de ceux qui sont au bas de la hiérarchie ? Notre information aux travailleurs devra tenir également compte de cet aspect..

ETIENNE. — S'il est de notre devoir d'agir en faveur des bas salaires, il ne faut surtout pas en arriver pour autant à un écrasement total de la hiérarchie ; ce n'est d'ailleurs pas notre but. De toute façon, quel que soit le type de société dans lequel on est appelé à vivre, il faudra travailler ; et la suppression totale de la hiérarchisation amènerait sans doute les uns et les autres à perdre le goût au travail ; or, il y faut un stimulant que l'on peut trouver en partie dans le rattachement à une qualification ; de plus, la responsabilité au travail devra toujours exiger une rémunération plus importante.

ANDRE. — Il s'agit de bien se comprendre entre nous pour être certains d'être bien compris des autres ; il est normal qu'il y ait une différence de salaire entre le balayeur et le cadre... Seulement les dépenses « professionnelles » diffèrent ; ainsi le balayeur achète une paire de bleus et une gamelle, tandis que le cadre se procure une revue technique et un beau costume pour recevoir les clients. Mais pourquoi, lors de chaque augmentation en pourcentage, le balayeur ne pourra s'acheter qu'une paire de bleus et une gamelle, alors qu'en même temps, le cadre pourra s'acheter trois revues techniques et trois costumes ? Cet exemple prouve bien la disproportion qu'amène chaque augmentation en pourcentage...

BERNARD. — Moi, je voudrais qu'on soit bien réaliste ! Ce n'est pas parce que nous sommes persuadés du bien-fondé de nos positions que les patrons solutionneront automatiquement le problème dans le sens où nous l'entendons. On devine aisément les réactions patronales devant nos propositions qu'ils jugent sans doute « démagogues », « favorisant l'absentéisme », « créant un esprit aventureux », etc. Que ferons-nous si nous n'avons pas satisfaction en ce domaine ?

ANDRE. — Alors là, pas de problème : informer, informer encore, informer toujours. Est-ce qu'on a raison, oui ou non ? Seulement, notre information devra être intelligente et accrochante, sous peine de devenir lassante. Et puisqu'on est persuadé de défendre en même temps la justice, il ne faudra pas se contenter de baratiner, mais AGIR d'une façon dynamique et originale, en s'appuyant non seulement sur les travailleurs les plus défavorisés, mais aussi sur

les professionnels qualifiés, car l'action syndicale concerne les uns et les autres. Il ne faut pas oublier non plus que cette action est appelée à être diversifiée parce que adaptée au contexte local qui varie selon la densité syndicale, le style et les possibilités des militants, le climat syndical de la localité ou de la région, etc...

EMILE. — Regardons le comportement du patronat en matière de salaires : il porte peu d'intérêt aux travailleurs qui sont au bas de la hiérarchie ; par contre, ils ont besoin des professionnels et s'efforcent de se les attacher en les payant assez pour leur donner du goût, sans toutefois les payer de trop, afin de ne pas leur donner envie de ne rien faire... Il faut donc que les patrons repensent l'attribution du salaire, surtout en faveur des plus démunis ; mais le capitalisme sera-t-il capable d'apporter des changements vraiment fondamentaux ?

ETIENNE. — Je ne le pense pas car, même dans sa forme et son dynamisme modernes, le capitalisme ne voudra pas supprimer le principe de l'offre et de la demande, ni même la priorité du profit. Rien ne peut être profondément juste dans le système capitaliste, car c'est lui qui opprime les hommes et les peuples, les condamnant à n'être que des objets ; c'est ce même capitalisme qui, dans le Tiers-Monde, amène des peuples à subir l'exploitation des pays riches. Pour que le salaire devienne fondamentalement plus juste dans sa constitution comme dans sa décision, il faudra sortir de notre système dominé par l'argent. C'est donc toute la société à refaire...

EMILE. — Malgré l'attrait et l'importance de cette refonte de la société qui deviendra une exigence, il est préférable de ne pas nous appesantir sur ce sujet ; toutefois il faut savoir que des choix politiques, économiques et sociaux s'imposeront aux citoyens et à la classe ouvrière.

JEAN-MARIE. — Ce qui, aujourd'hui, me choque profondément, c'est de constater que le salaire limite vraiment le droit au progrès et aux richesses de la vie, richesses pourtant créées pour servir indistinctement tous les hommes.

BERNARD. — D'accord, mais pour bénéficier de ces richesses de la vie, il faudra que le mot de passe « culture » soit possédé et même souhaité par chacun ; car, là aussi, doit jouer la liberté des personnes.

ANDRE. — Oui à la liberté des personnes et non à l'exploitation anti-éducative des loisirs. Cela frise le sadisme que de faire « goûter » aux copains les avantages de l'argent :

- films où l'on présente les acteurs occupés à toute autre chose que de chercher à joindre les deux bouts ;
- pièces de théâtre où l'on est en droit de se demander comment, à l'exception des domestiques, les gens se débrouillent dans la vie ;

— la publicité sur les voyages, les belles maisons, etc., qui rendrait la vie si facile si nous avions l'argent.

En somme, il ne s'agit pas de présenter un verre d'eau à quelqu'un qui a soif, alors qu'en réalité il aurait besoin d'être aspergé d'eau...

ETIENNE. — Il me semble qu'en liant salaires et culture, on soit arrivé à associer quantitatif et qualitatif. Bien sûr, la culture ne s'achète pas au mètre ou au kilo et elle n'est pas réservée par principe à telle ou telle catégorie de personnes; d'ailleurs, la culture domestique, par des convenances frisant le snobisme a fait son temps!

Il est toutefois certain que la personnalité, les goûts et les sentiments propres aux travailleurs doivent pouvoir se traduire concrètement. Hélas, il faut de l'argent pour se procurer livres ou peintures, pour connaître la musique ou pour visiter les beaux sites...

Ne donner aux bas salaires qu'un minimum — qui, dans notre société actuelle, se trouve très mal réparti par rapport à l'ensemble de la hiérarchie — c'est en fait, leur couper les ailes. Si, à leur niveau, ils sont utiles à la production, c'est qu'ils contribuent en même temps à un mode de vie; encore faut-il qu'en retour ils puissent en bénéficier pleinement.

EMILE. — Nous avons donc à agir en vue de revaloriser les bas salaires afin de défendre ces différents aspects de la dignité du travailleur; par ailleurs il faut savoir aussi que nous ne connaissons pas de pouvoir économique réel dans la profession si nous n'arrivons pas à jouer un rôle majeur dans les négociations salariales.

Il s'agit donc bien d'une action à mener et non seulement d'un intérêt à porter au problème des bas salaires, sous peine de n'être que d'affreux sentimentaux...

Une équipe du Syndicat
du Livre de Lille

Rapports Partis-Syndicats

*Pour avancer dans
notre réflexion.*

Ces derniers mois, la grande presse a donné un large écho à la « controverse » P.S.U. - Fédération Chimie C.F.D.T. et P.S.U. - Séguy.

Ce débat tombe en plein dans notre réflexion pour le Congrès de 1970.

Il nous semble que ses implications dépassent largement les organisations en cause, qu'il s'agisse du P.S.U., de la C.F.D.T., ou de la C.G.T., pour concerner tous les syndicats, tous les partis, et toutes les formes d'activités syndicales ou politiques.

Pour permettre à chacun d'avancer, il nous a paru intéressant de publier le texte qui suit.

CE TEXTE N'EST PAS UNE PRISE DE POSITION : il n'est que le résultat de divers débats et discussions (au Bureau Fédéral services - Livre notamment), où ont participé plusieurs militants.

Entre autres questions, ce texte aborde celle du pouvoir dans l'entreprise : qui doit prendre le pouvoir dans l'entreprise : le parti ? le syndicat ? les travailleurs ? Nous touchons là des débats actuels à propos de la démocratie syndicale : il ne suffit pas de dire que le pouvoir appartient aux travailleurs : il faut encore trouver par quels moyens ils l'exerceront.

LA PERSISTANCE DES AFFRONTEMENTS...

Notre action, à un niveau général, présente les caractères d'une lutte de classes : c'est la lutte des travailleurs contre la bourgeoisie dominante qui dirige les entreprises, contrôle l'Etat et sa machine administrative, organise à son profit nos conditions d'existence et notre vie quotidienne.

Même si le système d'organisation sociale évolue du capitalisme vers le socialisme, par la suppression des privilèges de la classe dominante actuelle, les affrontements subsisteront.

Cela ne fait aucun doute dans les secteurs où la classe bourgeoise n'aura pas cédé, où il faudra lutter pour supprimer son hégémonie (ce sera particulièrement le cas dans le domaine de la culture).

Ce sera vrai aussi si une nouvelle classe dirigeante (la bureaucratie des démocraties dites « populaires ») s'impose aux travailleurs et organise l'économie sinon selon son profit, tout au moins selon ses vues.

La société socialiste pour laquelle nous nous battons n'est pas une société figée : les affrontements qui s'y feront jour ne seront pas dus seulement à une prétendue volonté de l'ancienne classe dirigeante de revenir au pouvoir. La société socialiste que nous voulons, que nul ne peut décrire actuellement, se fera jour après jour, au fil des luttes quotidiennes dont la valeur créatrice aura été reconnue.

C'est là qu'intervient le débat sur les rapports partis-syndicats.

... OBLIGE A RECONNAITRE DES ORGANISATIONS

1) de contestation

De tous temps, sur les lieux de travail, les travailleurs doivent pouvoir remettre en cause la façon dont leur travail est rémunéré, organisé. C'est là le rôle des syndicats que se donnent les salariés. Leur mission est, toujours et partout, de remettre en cause les situations anormales, qu'il s'agisse des rémunérations, de l'organisation du travail, ou qu'il s'agisse des orientations de la production, de la gestion de l'entreprise.

Faisant apparaître les problèmes des travailleurs, posant des questions sur le « pourquoi » de cette situation, le syndicat permet de faire apparaître les caractères politiques de la domination subie par le travailleur, il aide à la prise de conscience de la situation d'exploitation faite au travailleur.

Pour nous, le syndicat est **cet organe permanent de contestation sur les lieux du travail.**

Il doit pour cela vivre des problèmes quotidiens, s'attacher à la situation de chacune des entreprises, « coller », aux travailleurs qui n'ont pas toujours la possibilité de voir ce qui se passe au-delà de l'horizon de leur entreprise.

Le syndicat ainsi vécu a toujours du mal à s'exprimer dans la société, toutes les fois du moins où il traduit une réalité « **différente** » de la réalité dominante, car, toujours, la classe au pouvoir fait taire les revendications sous le vernis unanimiste ; son slogan, pour éviter d'être remise en cause est : « oublier ce qui divise ».

2) de gestion

Le rôle des partis politiques est complètement différent : le militant syndical doit intégrer la mission du militant syndical, mais la dé-

passer : il doit être capable de concevoir une solution cohérente à l'ensemble des problèmes que posent les organisations syndicales, familiales, culturelles et autres...

C'est peut-être là une conception que certains trouveront trop restrictive pour le syndicalisme. Ceux-là ont du mouvement une vision plus large, plus généreuse peut-être, mais plus confuse. Ils ont de ce fait le sentiment que les partis politiques veulent leur couper l'herbe sous le pied ; on peut se demander s'ils ne souhaiteraient pas que la célèbre « courroie de transmission » fonctionne en sens inverse, du syndicat au parti.

Prenons deux exemples :

Nul ne nie les problèmes effroyables que soulève le sous-développement. L'angle sous lequel cette situation concerne le syndicalisme est celui des conditions de travail faites aux immigrés ; c'est aussi, quoiqu'avec une acuité plus grande, celui de l'utilisation par les bourgeoisies au pouvoir des experts en coopération éparpillés dans le monde. Mais l'analyse du sous-développement, de l'impérialisme, est une analyse politique. Nous attendons d'un, ou de, partis politiques qu'ils nous éclairent sur ce point. Ce n'est pas à l'organisation syndicale de promouvoir une politique à l'égard du tiers-monde : son rôle est essentiellement de faire apparaître les problèmes.

Le logement est un élément essentiel dans nos conditions de vie. Il nous concerne en tant que travailleurs parce que c'est le capitalisme qui, en cherchant à concentrer la main-d'œuvre, a créé les difficultés que nous vivons, sans en supporter les coûts. Il nous faut, dans chaque entreprise, et ce peut être un excellent terrain de lutte syndicale, lutter pour reporter sur le patronat et l'état patron le coût en logements de cette concentration. Ce n'est pas cependant au mouvement syndical, mais au parti politique de fixer des objectifs nationaux de logements à construire, objectifs cohérents avec d'autres, en matière de santé publique ou d'éducation par exemple.

Il y aurait d'autres exemples : l'autogestion : dans la conception du syndicalisme qui est présentée ici, le syndicat ou la S.S.E. ne peut, à **aucun moment** assurer la responsabilité de la gestion.

Il demeure l'organe du recours, celui qui permettra à chacun d'exprimer son opposition, même si la direction émane de l'ensemble du personnel.

Parce que nul parti ne faisait, à notre sens, son métier, nous avons bouché les trous. Cette situation n'est pas saine. Elle ne pourra se clarifier que le jour où il existera en France un ou des partis suffisamment capables d'analyser la société capitaliste moderne et d'expliquer à la base cette analyse, donc partis de masse implantés dans les entreprises, les magasins et les bureaux. Rien ne dit que ce jour soit proche. Ne l'éloignons pas par des positions doctrinales réservant au syndicalisme le monopole du contact avec les travailleurs.

CELA EST VRAI DANS LA PERIODE ACTUELLE

Le schéma ici proposé s'impose aussi dans la période actuelle, où **syndicats et partis luttent pour renverser le capitalisme. Plus que jamais, le rôle de chacun est nécessaire : au syndicat de poser les problèmes, au parti d'envisager des solutions cohérentes. A tous les niveaux où se mène la lutte, leur présence s'impose : la stratégie qui doit se dégager ne peut être que le fruit de leur confrontation. « Courroie de transmission » où élimination d'un des partenaires fausserait le jeu, rendrait problématique une avancée fructueuse.**

La lutte contre le capitalisme ne se mène pas seulement en effet au niveau de l'appareil d'Etat. Celui-ci n'est que le résultat des rapports de production économique : c'est à leur niveau qu'il faut se battre, car la réalité du pouvoir est là. Cette lutte dans l'entreprise, partis et syndicats doivent la mener ensemble ; à moins de confirmer le parti dans un rôle purement électoral, à moins de ne lui reconnaître d'existence que dans le cadre du parlementarisme.

Il faut cesser de considérer les affrontements entre organisations comme des jeux stériles et inutiles. Eux seuls, permettent de bâtir une société à la mesure de tous les hommes parce qu'elle aura été édiflée par eux tous au travers de confrontations parfois difficiles mais qui auront permis à chacun de comprendre les problèmes des autres.

L'existence simultanée dans l'entreprise d'unités syndicales dont c'est là le lieu d'accrochage et d'unités politiques à même de traiter l'ensemble des problèmes posés à la classe exploitée, est le plus sûr garant de la vitalité et de l'efficacité de notre action.

LE SOCIALISME

La préparation du Congrès confédéral 1970 et, en particulier, la discussion dans les syndicats du rapport « perspectives et stratégie », amène beaucoup de militants à « parler du socialisme ». Sans vouloir se substituer au rapport confédéral, il a paru intéressant de fournir aux militants un document de base sur les origines du socialisme et sur la définition de quelques notions que l'on retrouve à chaque instant dans le marxisme.

René NICOLAS, responsable de la Fédération de la Sécurité Sociale C.F.D.T., a rédigé un texte dans ce sens. Celui-ci a été établi grâce à la collaboration des animateurs du groupe « ETUDES ET FORMATION » de l'Union locale C.F.D.T. de Chaumont (Haute-Marne).

Ce document étant assez long, nous publions dans ce numéro la première partie, consacrée à l'histoire du socialisme. La seconde partie paraîtra dans le prochain « Inform'action ».

Comprendre la notion de « Socialisme » nécessite que rapidement en soient rappelées ses origines.

Dès le début du 19^e siècle, le Socialisme s'oppose à la notion d'individualisme, laquelle est anti-étatiste et libertaire. A l'idée de propriété individuelle, le Socialisme lui oppose l'idée d'Association et de propriété collective.

Le mot « Socialisme » a été inventé par Pierre LEROUX, prote d'imprimerie, disciple de Saint-Simon. La brochure « DE LA NECESSITE DE FONDER UNE ASSOCIATION AYANT POUR BUT DE RENDRE LES OUVRIERS PROPRIETAIRES DE LEURS INSTRUMENTS DE TRAVAIL » développe l'idée que « la vraie République, c'est le Socialisme » ; ce régime devrait succéder au libéralisme, organiser la production, élever les salaires et supprimer le chômage.

Diverses idéologies concurrentes se forment à cette époque, mais tous ces courants ont une perspective révolutionnaire commune : de Saint-Simon (1760 - 1825) à Buchez et de Pierre Leroux à Marx (1818 - 1883), on retrouve la formule : « l'Administration des choses doit remplacer le gouvernement des hommes » ; l'humanité va vers une Société sans contrainte, sans Etat, c'est-à-dire sans appareil politique. La Société nouvelle ne se réalisera que dans l'association, par opposition au courant individualiste issu de l'idéologie du 19^e siècle. Ainsi l'objectif unique ne réside pas dans une démocratie parlementaire, mais dans la réalisation d'une Société sans classe et sans Etat.

Si cet objectif est commun à tous les réformateurs sociaux, les moyens pour y parvenir sont divergents. Diverses tendances apparaissent alors : le Socialisme utopique de Cabet et Fourier ; le Socialisme scientifique de Marx et Engels ; la tendance proudhonienne ; l'anarchisme.

Afin de bien cerner l'évolution de la pensée socialiste, il nous a semblé intéressant de mettre en parallèle les 2 frères ennemis du Socialisme : PROUDHON (1809 - 1865) et MARX (1818 - 1883).

I — DEUX FACES DU SOCIALISME

◆ L'HOMME.

PROUDHON. — Fils de paysans, typographe, puis journaliste, Proudhon est un penseur socialiste complexe. Prônant l'Association, librement consentie (« l'Association Mutuelle »), défendant la liberté individuelle et envisageant la destruction de l'Etat-oppresseur (tendances anarchistes), Proudhon est le plus grand nom du Socialisme français de la moitié du 19^e siècle. Il a exercé une influence considérable sur les ouvriers et syndicalistes français, de 1865 à 1914. (La C.G.T. de 1906, par exemple, était dominée plus par les anarcho-syndicalistes que par les marxistes).

◆ LES THESES.

① **Sur le plan économique,** Proudhon défend l'idée d'un système mutuelliste (ou mutualiste) qui « réalisera la synthèse de la propriété et de la communauté ». Les producteurs, possédant leurs biens et

leur outillage, se groupent en mutuelles : une banque d'échange leur délivrera des capitaux sans intérêt (crédit gratuit).

② **Sur le plan politique**, Proudhon défend l'idée de la suppression de l'Etat et de la formation d'un système fédéraliste ; le « Mutuellisme », dit-il, assurant « la fusion des classes, il n'y aura plus que des égaux ». Aussi l'Etat qui était au service des oppresseurs, disparaîtra puisqu'il n'y aura plus d'opresseurs et d'opprimés. On pourra alors organiser la Société sur la base d'accords « librement consentis entre les groupes naturels » : groupe familial, groupes professionnels (ateliers mutuellistes et métiers), groupes géographiques (communes et régions). Ainsi seront assurés et garantis le droit au travail, la liberté et la véritable souveraineté du peuple, ainsi que la justice sociale (ces thèmes exerceront un attrait considérable sur les « communards » de 1871.

« La conception proudhonienne de transformation est donc essentiellement économique, en ce sens qu'elle oriente l'action ouvrière vers la prise en mains de la Société par la base (les organismes économiques) et non par le sommet, l'Etat » (1) comme le prônent les marxistes.



MARX. — Peu de penseurs ont eu et ont encore une telle influence sur les idées et les hommes de notre temps.

◆ L'HOMME.

Né en 1818, d'une famille bourgeoise israélite de Trèves, Karl Marx a voulu fonder un socialisme plus scientifique que celui des précédents penseurs socialistes. C'est à Paris qu'il rencontre en 1863 Frédéric Engels, avec lequel il collaborera toute sa vie. Rentré en Allemagne, il publie en janvier 1848 « Le manifeste du parti communiste ». Expulsé d'Allemagne, à la suite de la réaction contre les mouvements révolutionnaires de février-mai 1848, il se réfugie à Londres. Il fonde en 1863-64 la Première Internationale Ouvrière. En 1867 paraît le premier volume de son plus important ouvrage : « Le Capital » (les autres volumes seront publiés par Engels, après sa mort). Karl Marx meurt à Londres (il y est enterré) en 1883.

◆ QUELQUES ASPECTS DE LA PENSEE DE MARX.

La pensée de Karl Marx est centrée sur « l'étude scientifique » des Sociétés humaines sur leur évolution ; celle-ci aboutit au remplacement du régime capitaliste par un régime collectiviste. Karl Marx explique par une série de thèses « corollaires les unes des autres » : les causes sociologiques, les causes économiques et les modalités de l'évolution des Sociétés.

(1) « Histoire du Mouvement Ouvrier » Librairie C.F.D.T. page 22.

① **Les causes sociologiques.** Pour Karl Marx, l'évolution des idées et des institutions s'explique par l'évolution des moyens de production et d'échange. C'est le **MATERIALISME HISTORIQUE.**

Toute Société comporte :

- une infrastructure, constituée par les Forces productives (terre, mines, outillage, bâtiments, transports, capitaux) ;
- une superstructure comportant la religion, le droit, la littérature, l'art...

La première commande la seconde.

LUTTE DES CLASSES. — De ces observations il découle qu'à toute époque, les conditions de production dominantes divisent la Société en 2 classes antagonistes dont l'une exploite l'autre. « Le moulin à bras donne la société avec maître et esclave ; le moulin à eau donne la société avec serf et suzerain ; le moulin à vapeur donne la société avec salarié et bourgeois capitaliste ». Entre ces deux classes, celle des bourgeois capitalistes et celle des salariés prolétaires, exploités par la première classe, la lutte est « aujourd'hui plus vive que jamais », parce que la population ouvrière « de plus en plus agglomérée dans les villes, devient plus sensible aux abus dont elle est victime » (conscience de classe).

② **Causes économiques**

Avec l'extension du machinisme (révolution industrielle), la grande industrie remplace la petite entreprise : la production est devenue collective puisqu'une entreprise moderne exige le concours d'un grand nombre d'ouvriers : cependant la propriété des moyens de production de l'entreprise « est encore aux mains de quelques particuliers ». Les salariés sont exploités par les propriétaires de l'entreprise ; KARL MARX le démontre à l'aide de 2 théories :

— la théorie de la valeur-travail :

La valeur des biens est déterminée par la quantité de travail nécessaire pour produire ces biens ; cette quantité est mesurable grâce au nombre d'heures consacrées à la fabrication par un ouvrier d'habileté et de force moyennes (cette théorie avait déjà été formulée — par un libéral pessimiste appelé RICARDO — et — par un penseur socialiste — SISMONDI)

— la théorie de la plus-value :

La force de travail est, au fond, une sorte de marchandise vendue à l'entrepreneur capitaliste ; le salaire des ouvriers devrait être égal à la valeur normale de cette **marchandise - travail** : cette valeur normale se mesure au nombre d'heures nécessaires pour assurer la subsistance de l'ouvrier (donc X heures subsistance = Valeur marchan-

dise - travail = salaire). Supposons que 8 heures soient nécessaires pour assurer la subsistance de l'ouvrier ; normalement l'entrepreneur devrait le faire travailler 8 heures et le payer 8 heures ; **en fait** l'entrepreneur fait travailler l'ouvrier plus longtemps (plus intensément → cadences de travail) et ne le paie que 8 heures (donc en fait le salaire est inférieur à la valeur marchandise-travail).

Or, suivant la théorie de la valeur-travail, la valeur d'une marchandise fabriquée est déterminée par la quantité de travail nécessaire pour la produire ; si l'ouvrier travaille plus, cette valeur augmente ; ainsi cette valeur (créée par l'ouvrier) est supérieure à son salaire ; la différence constitue la **plus-value**.

③ Les modalités d'évolution des sociétés

— loi d'accumulation croissante des capitaux (grâce aux plus-values)

— loi de la concentration capitaliste suivant le processus suivant (d'après K. Marx) :

- accumulation des capitaux
- accroissement constant de la production
- crise de surproduction (Salaire inférieur à valeur-travail)
- faillite des petits producteurs
- absorption des petites entreprises par les plus grosses.

— loi de l'expropriation automatique : la concentration capitaliste se fait sous forme de sociétés anonymes ; le jour où toutes les entreprises importantes seront ainsi organisées en sociétés anonymes, elles seront mûres pour l'expropriation : il suffira de faire passer les titres détenus par les actionnaires au compte de la nation ; mais pour permettre ce passage au changement de régime, le prolétariat ouvrier devra agir selon les formes appropriées (la grève générale par exemple et la « révolution »).

Dans le Manifeste Communiste (janvier 1848) Karl Marx affirme : « La révolution communiste est la rupture radicale avec le système traditionnel de la propriété... La première étape de la révolution ouvrière c'est la constitution du prolétariat en classe régnante, la conquête du régime démocratique ».

Après cette révolution, **un régime collectiviste remplacera le régime capitaliste bourgeois** : la propriété des moyens de production sera attribuée à la collectivité ; le produit du travail de tous sera réparti selon le travail fourni par chacun (sans prélèvement injuste d'une plus-value, d'un profit). Cependant Karl Marx reste assez discret sur l'organisation politique et sociale de ce régime collectiviste.

Le système soviétique s'est inspiré des thèmes de Marx, par exemple expropriation de la société foncière, centralisation du Crédit

par l'Etat, centralisation des transports, multiplication des manufactures nationales. Ce modèle n'était-il pas trop rigide en fonction de l'évolution des techniques : techniques de production, technique d'organisation, technique des échanges commerciaux, et également en fonction de l'évolution des modes de vie : aspiration au mieux-être, aspiration à la liberté ? Enfin le modèle socialiste soviétique ne s'est-il pas moulé dans une nation ? d'où la tendance à un certain impérialisme.

◆ LE POINT

Faisons le point : si nous sommes partis de l'individualisme libertaire ou libéral pour aboutir au « modèle soviétique » en passant par Proudhon et Marx, c'est pour montrer finalement que d'un socialisme qui alliait liberté et association (celui de Proudhon), nous avons abouti à un socialisme étatiste, nouvelle structure capable elle-aussi d'aliéner l'homme, dans la mesure où par nécessité d'Etat, elle l'ampute d'une partie de ses libertés (politique notoirement, initiatives, droit de contrôle, etc...). On en arrive alors à une sorte de **despotisme éclairé** du parti unique : « tout pour le peuple, rien pour le peuple ».

De nombreux marxistes russes, dont Staline, se sont faits pour ainsi dire, récupérer par l'Etat qu'ils avaient conquis : par conviction et par nécessité, ils rejetaient la leçon de Proudhon.

Ce modèle soviétique eût pu paraître acceptable en regard d'un capitalisme farouchement individualiste et concurrentiel, considérant les inégalités comme étant de la « nature des choses » (malgré l'égalité « en droit ») et attribuant la misère au vice, au gaspillage et à la paresse (voir la morale bourgeoise) ; ce capitalisme individualiste pouvait paraître d'autant plus insupportable aux travailleurs qu'il salariait, qu'aucune loi sociale n'assurait les conditions de salaire et de travail ou ne les secourait en cas d'accident et que l'Etat ne jouait qu'un rôle de « gendarme », les « travailleurs campaient hors de la cité ».

Notre Conseil Fédéral a travaillé

Le Conseil fédéral commun aux Fédérations du Livre, Papier, Carton et des Services, Commerce, Crédit, s'est réuni à Paris les 16 - 17 - 18 19 janvier.

Voici les principales décisions qu'il a prises :

● SUIVI DES FEDERATIONS

Désormais à chaque conseil, l'activité de 2 branches fédérales sera étudiée à fond (alors que jusqu'à présent un panorama de l'ensemble était présenté :

Au conseil de janvier, des rapports ont été présentés pour les branches des « Services » et des « Employés de Maison ».

A celui d'avril, ce sera le tour du « Papier-Carton » et des « Assurances ».

A celui de septembre du « Livre » et du « Commerce ».

● LIAISONS ENTRE LES MILITANTS DES 2 FEDERATIONS

A la demande de plusieurs conseillers, il a été décidé pour le prochain conseil fédéral, d'ouvrir un débat sur les prolongements au niveau des syndicats et des militants, du regroupement des 2 fédérations, en tenant compte de la place la plus grande qu'ils doivent prendre dans le travail des U.D. et des régions. Déjà quelques expériences de liaisons entre les syndiqués du Livre, Papier et ceux des Services, Commerce existent, et tout le monde ne peut qu'y gagner à leur extension puisqu'au niveau fédéral tout ce qui est autre que professionnel est désormais regroupé.

● CONSEIL FEDERAL : LES ABSENTS ONT TORT

Conformément aux statuts, 6 conseillers fédéraux élus à Praz-sur-Arly et à Rouen, sont réputés démissionnaires en raison de leurs 2 (et parfois 3) absences consécutives sans excuse, aux réunions du conseil fédéral. Il s'agit de :

Bucher, Wilson, Wallignon, Quintin pour les Services ; Duprat, Rolland pour le Livre, Papier, Carton.

Le conseil fédéral regroupé comptait 46 membres. Il en compte désormais 39 (car M. Beck avait indiqué en juin dernier qu'il ne pourrait participer aux travaux pour raison de santé).

● LES CADRES DANS NOS FEDERATIONS

Le conseil fédéral a consacré une matinée entière, à discuter de la position fédérale au regard de l'affiliation syndicale des cadres. Chez nous, en effet, tous les problèmes ne sont pas réglés et il existe encore des cadres directement affiliés à l'Union Confédérale des Cadres.

A l'inverse, dans certains syndicats affiliés à nos Fédérations, les cadres n'ont aucun rapport avec l'U.C.C.

Roger FAIST, secrétaire général de l'U.C.C. avait été invité et assistait à nos travaux.

Décisions prises :

a) les cadres de nos secteurs doivent se retrouver dans les syndicats de base, avec les autres salariés, affiliés ensemble au même syndicat de la fédération.

b) Réunions bilatérales dans les mois qui viennent entre l'U.C.C. et, en ce qui nous concerne, le Papier - Carton, les Assurances, le Commerce et le syndicat du personnel Hachette.

● FAS - CNAP :

Un débat a eu lieu sur la position fédérale, au regard des Caisses de grève de la CFDT. Franco MINAZZI, secrétaire confédéral du FAS, était présent.

Le Conseil fédéral a donné quitus à Lesire-Ogrel de sa position au Conseil confédéral de décembre, sur le sujet et par laquelle il s'opposait à l'accélération de la cotisation FAS :

a) en raison du poids de cette cotisation par rapport à la cotisation totale. Il s'agit d'une assurance d'un très faible montant, mais qui coûte assez cher. Mieux vaut consacrer la cotisation aux activités syndicales proprement dites ;

b) les seules grèves indemnisées sont celles ayant un caractère professionnel, mais non pas les grèves interprofessionnelles (c'est-à-dire celles qui répondent aux objectifs stratégiques de la CFDT ;

c) la couverture de la grève pour les syndiqués, privilégie ceux-ci en cas de grève. Elle les isole. Car, si beaucoup de travailleurs ne sont pas syndiqués, ce n'est souvent ni de leur faute, ni même de leur fait : c'est dû au contexte, à la répression patronale. Il n'y a pas lieu de les pénaliser. Souvent enfin, c'est dans une grève que se découvrent ceux qui seront les meilleurs militants. Pourquoi faire une distinction ?

● BUDGET 70 :

Le Budget préparé en décembre et amendé par le Bureau fédéral, a été discuté (une journée) et adopté.

Il implique essentiellement :

a) que le nombre de permanents passera de 6 à 7 par l'embauche d'un second permanent commerce, à partir de mai (le permanent papier-carton est arrivé au 1er janvier) ;

b) que le nombre de secrétaires passe de 2 1/2 à 3 1/2 ;

c) que le financement d'un permanent Commerce Paris sera assuré, pour moitié avec l'Union régionale parisienne, de manière dégressive pendant 3 mois. L'arrivée se fera probablement courant mars.

Les responsables de branche doivent établir et envoyer aux membres du Conseil fédéral une note précisant :

a) le nombre de sessions de formation des militants des branches à financement proprement fédéral ;

b) le nombre de sessions à financement extérieur et leur répartition.

Les Conseillers auront ensuite à dire s'ils acceptent ou refusent cette proposition de répartition par branches des sessions.

● CONGRES CONFEDERAL :

Le Congrès de la CFDT approche. Le Conseil a eu un court débat sur les moyens de faciliter la venue à Paris des représentants de nos syndicats.

Un « pavé » y est consacré dans le présent numéro.

● LOCAUX FEDERAUX :

Du fait de son extension, les Fédérations regroupées doivent déménager. (Nous avons rue Montholon 4 pièces 1/2 pour 10 personnes). Un local tout proche a été trouvé et les travaux d'aménagement s'achèvent fin février.

Pour couvrir les frais d'équipement en matériel, que cela suppose, un emprunt intérieur est ouvert. (Chaque syndicat va recevoir incessamment les documents). Le Conseil fédéral en a arrêté les modalités.

● POLITIQUE GENERALE :

Enfin une large débat, au cours duquel chaque conseiller s'est exprimé, a eu lieu sur la politique de la CFDT. Ce débat fait suite à deux jours de réflexion consacrés à ce sujet au Conseil fédéral de septembre et aux prises de position de la Fédération entre temps, notamment sur une attitude syndicale face aux Contrats de progrès. Le débat a montré qu'il existait au sein du Conseil fédéral un très large accord sur les positions.

POURTANT...

... que l'ingénieur fasse une erreur de calcul, le dessinateur une coquille ou que le monteur interprète mal un dessin... et le pont s'écroule... Chacun n'est-il pas responsable à part entière à la place qu'il occupe ?

9° - LES CONDITIONS DE TRAVAIL DETERMINENT LE SALAIRE : les cadres et, à fortiori, les cadres supérieurs et les directeurs ayant des horaires plus longs, une vie plus active (l'infarctus à 40 ans !), doivent être payés davantage.

POURTANT...

... que dire du travail en pool, en salle d'ordinateurs, en standards, sur perforatrices...

Janvier 1970.

Le Congrès Confédéral

c'est bientôt

Beaucoup de syndicats préparent ce Congrès.

Beaucoup se sont aidés du numéro spécial d'Inform' action (il en reste pour ceux qui en ont encore besoin - 1 F le numéro).

Il s'agit maintenant de participer activement à ce Congrès, en y étant présents et en y intérevenant. Nous le souhaitons vivement.

Cela n'est pas facile, surtout pour les petits syndicats.

Pour vous aider au maximum, les Fédérations voudraient d'abord y voir clair dans vos intentions. D'où ce questionnaire. Elles essaieront ensuite de vous faire des propositions.

- Comptez-vous venir au Congrès Confédéral ?
Si non, pourquoi ?
- Sur quel sujet souhaiteriez-vous intervenir ?
- Accepteriez-vous d'être mis en rapport avec un ou plusieurs autres syndicats ayant :
 - a) des difficultés à venir et qui hésitent (pour regrouper vos délégués et vos frais) ?
 - b) l'intention d'intervenir sur le même sujet ?

A renvoyer Fédération Services - Livre
26, rue Montholon, PARIS 9^e